

INSTITUT-CANADIEN

25ÈME RAPPORT ANNUEL

DU

PRESIDENT DE L'INSTITUT-CANADIEN

LU A LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE, 1869

Messieurs,

En vous soumettant le rapport qui constate l'état actuel de notre association, je suis heureux de pouvoir vous assurer que sa situation financière s'est sensiblement améliorée dans le cours de cette année, et je puis même ajouter que si nous n'avions pas eu le malheur de ne pouvoir louer un des magasins que contient l'édifice et qui a été fermé pendant l'année presque entière, nous serions très probablement parvenus à nous débarrasser entièrement de notre dette flottante.

Grâce aux souscriptions qui ont été collectées l'hiver dernier et à diverses petites sources de revenus et d'économies que nous avons réussi à organiser dans l'administration de nos finances, nous n'avons plus qu'un seul billet en banque et nous avons l'espoir de le payer en entier à son échéance.

Nous avons dû naturellement limiter nos dépenses au plus strict nécessaire vu les intérêts comparativement considérables auxquels il nous faut faire face; mais comme nous avons, cette année, fini de liquider plusieurs items considérables de dépenses qui ne se représenteront plus, tels que la taxe municipale pour l'élargissement de la rue Notre-Dame et les billets qui restaient dus à l'ouvrier qui a fait

les bancs de la salle publique, tout nous porte à espérer que nous serons à même, l'année prochaine, de présenter un état d'affaires plus satisfaisant encore que cette année.

Nous pouvons donc espérer que les efforts terribles qui se sont faits récemment pour détruire cette association sous le faux prétexte qu'elle offre un danger pour les idées religieuses, n'atteindront pas le but vers lequel on les a dirigés avec tant d'activité, de tactique et même de colères, et que l'Institut, dont on a tant fait pour préparer la mort, va au contraire reprendre plus de vie, de force et de prospérité que jamais.

La persécution acharnée que nous avons subie a porté nombre de nos concitoyens à demander d'être admis comme membres actifs de l'Institut.

Depuis les décrets romains de juillet dernier, dont l'un, celui de l'Inquisition romaine, a été évidemment surpris au tribunal sur de fausses représentations des faits qui l'ont motivé, depuis ces décrets, dis-je, cent vingt-quatre membres actifs ont été admis, et douze démissions seulement ont été reçues. Et nous avons presque la certitude que les demandes d'admission vont continuer au moins pendant quelque temps dans la même proportion que par le passé.